

Province de Québec
MRC de l'Islet
Municipalité de Sainte-Perpétue

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de Sainte-Perpétue tenue le 2 mai 2022 à 19h00 au Complexe Municipal.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Lise Anctil
Siège #2 - Nancy Lamarre
Siège #3 - Gilles Chouinard
Siège #4 - Marylou Mercier
Siège #5 - Guylaine Cloutier
Siège #6 - Guy Joncas

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Claude Daigle.
Madame Diane Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par la conseillère Lise Anctil et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 04 avril 2022 (pages 5381-5404)

3.2 - Séance extraordinaire du 20 avril 2022 (pages 5405 à 5411)

4 - AFFAIRES COURANTES

4.1 - Avis de motion pour règlement 06-2022 pour réduire la vitesse rang Lafontaine et rue Industrielle

4.2 - Projet de règlement no. 06-2022 ayant pour but de réduire la vitesse dans le Rang Lafontaine et la rue Industrielle

4.3 - Engagement d'un nouvel inspecteur municipal et responsable du réseau d'aqueduc et d'égout

4.4 - Engagement d'un responsable des travaux publics

4.5 - Olivier Duval (demande pour joindre les rangs du service incendie)

4.6 - Résolution pour nommer Mme Diane Gagnon représentante de la Municipalité auprès du gouvernement provincial

4.7 - Résolution pour nommer Mme Diane Gagnon représentante de la Municipalité auprès du gouvernement fédéral

4.8 - Souper jeudi le 19 mai au profit du projet cour de l'École des Hauts-Sommets

4.9 - Balayage des rues

4.10 - Soumission Calcium

**130-05
2022**

- 4.11 - Raymond Chabot Grant Thornton (offre de service pour les états financiers 2022-2023-2024)
- 4.12 - Réal Huot (soumission pour les compteurs d'eau)
- 4.13 - Fondation des Services de Santé de la M.R.C. de l'Islet (tournoi de golf lundi le 15 août à Saint-Pamphile)
- 4.14 - Fondation Émergence (adoption d'une résolution proclamant le 17 comme journée internationale de lutte contre l'homophobie, etc.)
- 4.15 - Modification du don à la Société Canadienne du Cancer
- 4.16 - Formation d'un CCU (comité consultation d'urbanisme pour les demandes de dérogation mineure)
- 4.17 - Offre d'emploi Étudiant pour un poste de journalier
- 4.18 - Changement des 4 pneus sur le pick-up Dodge
- 5 - COMPTE-RENDU DES COMITÉS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - VARIA
 - 7.1 - Contrat accordé à Miche Gamache et Frères Pour réfection poste de pompage PP-1
 - 7.2 - Contrat accordé à Construction B.M.L., division de Sintra Inc. (Pavage Rang Taché Est)
 - 7.3 - Concassage MarcSyl (Facture Parc Industriel)
 - 7.4 - Mois de mai (défi pissenlit)
 - 7.4.1 - Babillard (Procès-verbaux)
 - 7.4.2 - Cours de Zumba
 - 7.4.3 - Terrain de jeux
 - 7.4.4 - Activités Alphis
 - 7.5 - Date limite pour la remise des documents
 - 7.5.1 - Règlement sur le traitement des élus
 - 7.6 - Annulation des résolutions # 109-04-2022 et 110-04-2022
- 8 - FINANCES
 - 8.1 - Acceptation des comptes
- 9 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

131-05
2022

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 04 avril 2022 (pages 5381-5404)

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 04 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Gilles Chouinard, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et résolu à la majorité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 04 avril 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité, à l'exception des résolutions no. 109-04-2022 et 110-04-2022 qui devront être annulées lors de cette séance à la suite de la formation d'un comité CCU (comité de consultation d'urbanisme) qui ont l'autorité de juger la pertinence de dérogation mineure.

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 20 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Gilles Chouinard, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et résolu à la majorité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 avril 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

4 - AFFAIRES COURANTES

4.1 - Avis de motion pour règlement 06-2022 pour réduire la vitesse rang Lafontaine et rue Industrielle

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Marylou Mercier que le règlement numéro 06-2022 ayant pour objet de réduire la vitesse à 50 km/heure de la Route 204 au 144 Rang Lafontaine et à 30 km/heure dans la rue Industrielle sera présenté à une prochaine séance du conseil pour son adoption.

133-05
2022

4.2 - Projet de règlement no. 06-2022 ayant pour but de réduire la vitesse dans le Rang Lafontaine et la rue Industrielle

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PERPÉTUE

Projet de RÈGLEMENT NUMÉRO 06-2022 **Règlement concernant les limites de vitesse**

ATTENDU QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QUE le conseil suite à des demandes désire réduire la limite de vitesse sur certains chemins municipaux;

ATTENDU QUE la vitesse peut être une des principales causes des accidents mortelles sur nos routes;

ATTENDU QU'en réduisant la limite de vitesse, ses routes seront plus sécuritaires pour les différents utilisateurs, ainsi que pour les résidents;

ATTENDU QU'un avis de motion **du projet de** règlement a dûment a été donné par Marylou Mercier lors de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2022;

ATTENDU QUE le dépôt du présent **projet de** règlement a été fait lors de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par le conseiller Gilles Chouinard et résolu que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Perpétue statue et ordonne qu'un **projet de** règlement portant le numéro 06-2022 soit et est, par la présente, adopté pour décréter ce qui suit :

ARTICLE 1

Le présent **projet de** règlement porte le titre de Règlement concernant les limites de vitesse.

ARTICLE 2

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse excédant 50 km/h sur les chemins suivants :

- Rang Lafontaine De la Route 204 à la limite du 144
Rang Lafontaine

ARTICLE 3

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse excédant 30 km/h sur les chemins suivants :

- Rue Industrielle

ARTICLE 4

La signalisation appropriée sera installée par le service des travaux publics.

ARTICLE 5

Quiconque contrevient à l'article 2 et à l'article 3 du présent **projet de** règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

ARTICLE 6

Le présent **projet de** règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Claude Daigle, maire

Diane Gagnon, Dir. Gén. / Sec. Très.

AVIS DE MOTION : 2 MAI 2022
DÉPÔT DU PROJET : 2 MAI 2022
AVIS PUBLIC : 3 MAI 2022
ADOPTION DU PROJET :
AVIS DE PROMULGATION :

134-05
2022

4.3 - Engagement d'un nouvel inspecteur municipal et responsable du réseau d'aqueduc et d'égout

Proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par la conseillère Lise Ancil et résolu d'engager Monsieur Michel Leblanc comme inspecteur municipal et responsable du réseau d'aqueduc et d'égout. Une période d'essai de 90 jours

débutant le 16 mai 2022 permettra à l'employé et employeur de prendre une position définitive.

**135-05
2022**

4.4 - Engagement d'un responsable des travaux publics

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Guy Joncas et résolu d'engager Monsieur Stéphane Morneau comme responsable des travaux publics. Une période d'essai de 90 jours débutant le 09 mai 2022 permettra à l'employé et l'employeur de prendre une position définitive.

**136-05
2022**

4.5 - Olivier Duval (demande pour joindre les rangs du service incendie)

Il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'accepter la demande de M. Olivier Duval dans le but d'intégrer les rangs du service incendie de Sainte-Perpétue. Naturellement si le candidat décidait de ne pas poursuivre la formation, il devra rembourser à la Municipalité les frais encourus pour les formations suivies et en cours.

**137-05
2022**

4.6 - Résolution pour nommer Mme Diane Gagnon représentante de la Municipalité auprès du gouvernement provincial

Proposé par la conseillère Marylou Mercier, appuyé par la conseillère Lise Anctil et résolu de nommer Mme Diane Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière comme représentante de la Municipalité auprès du Gouvernement du Québec afin d'avoir accès au service de gestion des autorisations et des procurations de la Municipalité, au service de gestion des comptes utilisateurs et au service de consentement à l'envoi électronique uniquement de l'espace personnalisé «Mon dossier pour les entreprises».

**138-05
2022**

4.7 - Résolution pour nommer Mme Diane Gagnon représentante de la Municipalité auprès du gouvernement fédéral

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu de nommer Mme Diane Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière comme représentante de la Municipalité auprès du Gouvernement Fédéral afin d'avoir accès au service de gestion des autorisations et des procurations de la Municipalité, au service de gestion des comptes utilisateurs et au service de consentement à l'envoi électronique uniquement de l'espace personnalisé «Mon dossier pour les entreprises».

**139-05
2022**

4.8 - Souper jeudi le 19 mai au profit du projet cour de l'École des Hauts-Sommets

Proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par le conseiller Guy Joncas et résolu de se procurer 5 cartes à 12\$ la carte (60\$) pour le souper spaghetti au profit du projet de la cour de l'École des Hauts-Sommets qui se tiendra jeudi le 19 mai à 16:30 heures à la Salle de l'Âge d'Or. Les cartes sont tirées au sort parmi les personnes présentes.

**140-05
2022**

4.9 - Balayage des rues

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et résolu d'accorder le contrat de balayage des rues pour l'année 2022-2023-2024 à Construction HDF au taux horaire de 135\$ / heure pour la première année, 140\$ / heure pour la seconde année et 146\$ / heure pour la dernière année comprenant la location de balai mécanique & aspirateur avec opérateur plus les frais de transport.

**141-05
2022**

4.10 - Soumission Calcium

Il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par le conseiller Gilles Chouinard d'accepter la soumission de chlorure de calcium en flocons de

Somavrac au prix unitaire de 723.14\$ (taxes incluses) par ballots de 1000 kg pour un total de 17 355.25 \$ (taxes et transport inclus).

**142-05
2022**

4.11 - Raymond Chabot Grant Thornton (offre de service pour les états financiers 2022-2023-2024)

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et résolu d'accepter l'offre de service de Raymond Chabot Grant Thornton pour les états financiers 2022-2023 et 2024 selon les estimations suivantes:

- 2022: 9 500 \$ plus les taxes applicables
- 2023: 9 975 \$ plus les taxes applicables
- 2024: 10 475 \$ plus les taxes applicables

**143-05
2022**

4.12 - Réal Huot (soumission pour les compteurs d'eau)

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par la conseillère Lise Ancil et résolu d'accepter la soumission de Réal Huot pour l'achat de compteurs d'eau tel qu'exigé par la Stratégie de l'économie d'eau potable au montant de 8 288.64\$.

**144-05
2022**

4.13 - Fondation des Services de Santé de la M.R.C. de l'Islet (tournoi de golf lundi le 15 août à Saint-Pamphile)

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Lise Ancil de verser un don au montant de 250\$ pour le tournoi de golf qui aura lieu le 15 août 2022 au Club de Golf de St-Pamphile. Aucune inscription ne sera faite pour cette activité.

**145-05
2022**

4.14 - Fondation Émergence (adoption d'une résolution proclamant le 17 comme journée internationale de lutte contre l'homophobie, etc.)

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et résolu de proclamer le 17 mai 2022 « Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie » et levée du drapeau arc-en-ciel inclusif et progressif, prendre une photo et l'expédier à Fondation Émergence.

**146-05
2022**

4.15 - Modification du don à la Société Canadienne du Cancer

Considérant qu'à la séance extraordinaire du conseil du 20 avril 2022, un don de 100\$ a été accordé à la Société Canadienne du Cancer;

Considérant que lors du paiement qui pouvait être fait sur leur site internet par Visa, une erreur administrative est survenue car c'est la case de 125\$ qui a été cochée;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Gilles Chouinard, appuyé par la conseillère Lise Ancil et résolu d'accepter le supplément de 25\$ comme don.

**147-05
2022**

4.16 - Formation d'un CCU (comité consultation d'urbanisme pour les demandes de dérogation mineure)

Il est proposé par le conseiller Gilles Chouinard, appuyé par la conseillère Nancy Lamarre de former un Comité de Consultation d'urbanisme (C.C.U.) pour les demandes de dérogations mineures.

**148-05
2022**

4.17 - Offre d'emploi Étudiant pour un poste de journalier

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par la conseillère Guylaine

Cloutier et résolu de mandater Kamille Jean de publier une offre d'emploi Étudiant pour un poste de journalier pour la période estivale.

149-05
2022

4.18 - Changement des 4 pneus sur le pick-up Dodge

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par le conseiller Gilles Chouinard d'autoriser l'achat de 4 pneus toutes saisons au Garage Raymond Beaulieu pour le camion Dodge.

5 - COMPTE-RENDU DES COMITÉS

La conseillère Lise Anctil a assisté aux réunions de la Résidence l'Abri des Appalaches

La conseillère Nancy Lamarre - Aucune réunion de la R.I.G.D.L.S.

Le conseiller Gilles Chouinard - Aucune réunion pour le Service des Incendies

La conseillère Marylou Mercier et le conseiller Guy Joncas ont assisté à la réunion du Comité des Loisirs

La conseillère Guylaine Cloutier a assisté à la réunion du Transport Adapté ainsi qu'à la réunion du Comité de logement de la MRC de L'Islet

Le maire Claude Daigle a assisté à l'assemblée générale de l'Office du Tourisme

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - VARIA

150-05
2022

7.1 - Contrat accordé à Miche Gamache et Frères Pour réfection poste de pompage PP-1

Considérant avoir demandé des soumissions pour la réfection du poste de pompage PP-1;

Considérant avoir reçu 2 soumissions soient:

- Michel Gamache et Frères Inc. : 408 000.00 \$ (taxes exclues)

- Allen Entrepreneur Général Inc. : 518 000.00 \$ (taxes exclues)

Par conséquent, il est proposé par la conseillère Marylou Mercier, appuyé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu d'accorder le contrat pour la réfection du poste de pompage PP-1 à Michel Gamache et Frères inc.

151-05
2022

7.2 - Contrat accordé à Construction B.M.L., division de Sintra Inc. (Pavage Rang Taché Est)

Considérant avoir demandé des soumissions pour la Réfection du Rang Taché Est:

Considérant avoir reçu 3 soumissions soient;

- Construction B.M.L., division de Sintra Inc. : 2 678 244.40\$ (taxes exclues)

- Construction et Pavage Portneuf Inc. : 2 892 553.96\$ (taxes exclues)

- Les Entreprises Lévisiennes Inc. : 3 342 986.92\$ (taxes exclues)

En conséquence, il est proposé par le conseiller Guy Joncas , appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'accorder le contrat à Construction B.M.L., division de Sintra Inc. au montant de 2 678 244.40\$ (taxes exclues), conditionnel à ce que le règlement d'emprunt soit accepté par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

7.3 - Concassage MarcSyl (Facture Parc Industriel)

Ce point est à suivre a une prochaine séance.

7.4 - Mois de mai (défi pissenlit)

La conseillère Marylou Mercier a suggéré de sensibiliser la population au bienfait des pissenlits pour la survie des abeilles. Elle demande que la Municipalité s'implique pour informer la population par le biais des réseaux sociaux et sur le site internet. Les citoyens sont invités à laisser les pissenlits sur leur parterre. Ils auront aussi le loisir de photographier leur parterre et d'envoyer le tout à la Municipalité dans le but de participer à un concours.

7.4.1 - Babillard (Procès-verbaux)

Les procès-verbaux seront retirés du Babillard. Ils seront accessibles sur le site de la municipalité. Pour les personnes désirant obtenir une copie, une demande pourra être faite au bureau municipal.

7.4.2 - Cours de Zumba

Considérant que la conseillère Marylou Mercier nous informe qu'un cours de zumba se tiendra à la salle du Centenaire;

Considérant que pour tenir l'activité, des frais de location de la salle sont exigibles;

Il est proposé par le conseiller Gilles Chouinard, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier d'autoriser le paiement de la location de la Salle du Centenaire au montant de 150 \$.

La conseillère Lise Anctil s'objecte à ce paiement.

La conseillère Marylou Mercier se retire de la décision.

7.4.3 - Terrain de jeux

La conseillère Marylou Mercier et le conseiller Guy Joncas qu'il faudrait prévoir l'achat de 2 walkie-talkie pour la coordonnatrice du terrain de jeux.

Elle nous mentionne qu'il serait bien de faire la demande de location d'un chapiteau qui serait annexé au bâtiment de l'OTJ. Une demande de prix a été

152-05
2022

faite auprès de l'entreprise 'Location DJR' . Pour un chapiteau de 20 X 20, un coût de 1 000\$ serait facturé.

Ce dossier est à suivre

7.4.4 - Activités Alphis

Activité de l'Alphis à la médiathèque, mercredi 18 mai 2022 à 19h00. Goûter et prix de présence.

7.5 - Date limite pour la remise des documents

A la demande de la conseillère Guylaine Cloutier, le dépôt des documents pour la séance ordinaire du conseil ne doit plus dépasser la date à laquelle le conseil tient sa réunion de travail.

Toute demande passant ce délai sera traitée lors d'une autre séance.

7.5.1 - Règlement sur le traitement des élus

Le conseil municipal veut apporter des modifications dans le règlement sur le traitement des élus en vigueur. Un avis de motion et un projet de règlement sera présenté à une prochaine séance.

153-05
2022

7.6 - Annulation des résolutions # 109-04-2022 et 110-04-2022

Il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par la conseillère Nancy Lamarre d'annuler les résolutions # 109-04-2022 et # 110-04-2022 portant sur les dérogations mineures en raison de la formation d'un CCU qui traitera ces dossiers.

8 - FINANCES

154-05
2022

8.1 - Acceptation des comptes

Proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par le conseiller Gilles Chouinard et résolu que les comptes suivants soient et sont acceptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

Journaux déboursés et JG	86 609.70\$
Comptes fournisseurs et JG	54 034,56\$

Classés en annexe

Diane Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière

Les factures ont été vérifiées par monsieur Claude Daigle, maire et le conseiller Guy Joncas

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période des questions débute à 20: 40heures. Le maire répond aux questions en provenance des personnes dans l'assemblée.

**155-05
2022**

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et résolu que la séance soit levée à 21: 05 heures.

Claude Daigle
Maire

Diane Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière